



Pistol[®]
EXPERT



**Ultra-efficace,
même
contre les
graminées**

Fiche technique
HERBICIDE



5 Litres

- Pour les allées de Parcs, Jardins publics et Trottoirs (PJT)
- Pour les cimetières, voies





Pistol
EXPERT

Fiche d'identité

Herbicide curatif et préventif à action foliaire et anti-germinative des allées de Parcs, Jardins publics et Trottoirs (PJT), cimetières et voies.

Zones perméables



Composition :

60 g/l de flufénacet

18 g/l de diflufénican

180 g/l glyphosate acide (soit 243 g/l de sel d'isopropylamine)

Formulation :

Liquide sous forme de Suspension Concentrée (SC)

Autorisation de mise sur le marché :

AMM N° 2100204

Classement :

Toxicité aiguë et chronique pour le milieu aquatique (catégorie 1)



Période de traitement :

J F M A M J J A S O N D



Usages et Dose homologuée :

10 litres/ha

Délai de réentrée :

6 heures

Nb d'applications autorisées :

1 application par an

ZNT :

20 mètres

Visibilité d'action :

Effet foliaire visible dès la 1^{ère} semaine

Persistance d'action :

Maintient le sol propre jusqu'à 5 mois en fonction des adventices présentes



Conditionnement :

4 x 5 L

 conseillé

 possible

 déconseillé

Description

Pistol® Expert est un **herbicide curatif et persistant qui maintient le sol propre pendant plusieurs mois.**

Il s'applique sur végétation présente (sur sol propre, utiliser un herbicide de pré-levée).

Grâce aux 3 substances actives qu'il contient, Pistol® Expert est doté d'une **bonne persistance qui permet de limiter le nombre d'interventions herbicides.**

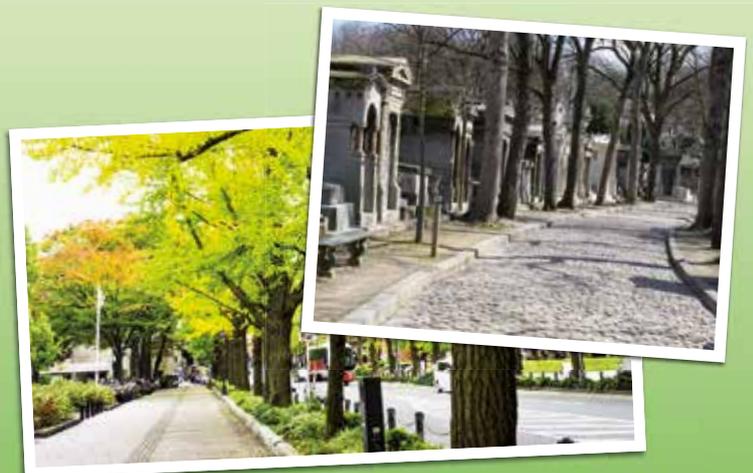
Mode d'action

Pistol® Expert est composé de **3 substances actives** :

Le **Glyphosate** qui a une action curative ; il pénètre par voie foliaire, est véhiculé par la sève jusqu'à l'extrémité des racines et des rhizomes. Il détruit les adventices présentes au moment de l'application.

Le **Flufénacet, nouvelle substance active exclusive Bayer**, de la famille des oxyacétamides, agit en inhibant la division cellulaire au niveau des méristèmes racinaires et aériens, bloquant la croissance et le développement des tissus. Il est efficace sur les graminées et sur certaines dicotylédones.

Le **Diflufénican** a une action préventive ; il se positionne dans les premiers centimètres du sol et agit en pré-levée. Il pénètre dans les adventices au moment de leur levée par la tigelle et les racines superficielles. Sa persistance est de plusieurs mois.



A retenir

- Formulation liquide prête à l'emploi (action foliaire et résiduaire)
- Persistance d'action permettant de limiter le nombre d'interventions herbicides
- Large spectre d'action (efficace sur dicotylédones et graminées)
- Nouvelle solution à base de Flufénacet permettant un contrôle expert des graminées

Dose(s) et usage(s) autorisé(s)

Pistol® Expert s'utilise sur les zones perméables (plantées ou non) pour le désherbage de :

- allées de parcs, jardins publics et trottoirs : trottoirs plantés d'arbres, cimetières paysagers, allées de parcs, cuvettes de plantations,
- trottoirs en terre battue,
- terre sablonnée ou gravillonnée, en « tout venant », en gorre.

Pour contrôler les adventices dans les joints ou les zones fissurées, utiliser uniquement un désherbant à action foliaire en localisé.

La dose de Pistol® Expert recommandée est de 10 l/ha.

Matériel utilisé	Surface traitée	Dose produit	Quantité d'eau
Pulvérisateur porté ou tracté	1 hectare ou 10 000 m ²	10 litres	500 litres
Pulvérisateur porté ou tracté	1 000 m ²	1 litre	50 litres
Pulvérisateur porté ou tracté	100 m ²	0,1 litre soit 100 ml	5 litres

- Dans le cadre de l'arrêté du 27 juin 2011 et du fait de son classement, Pistol® Expert n'est pas concerné par les restrictions d'utilisation des produits phytosanitaires dans les lieux fréquentés par le grand public, par des enfants ou par des personnes qualifiées de vulnérables. Il faut cependant respecter la durée d'éviction du public correspondant au délai de ré-entrée de 6 h et les obligations de balisage et d'affichage informatif relatives au traitement.
- Réglementation concernant les préparations associant « glyphosate + herbicide de pré-levée » : (Avis au J.O. du 8 octobre 2004). Pistol® Expert appliqué à 10 l/ha, apporte 1800 g/ha de glyphosate, ce qui est conforme à la dose maximale homologuée, toutes flores : 1800 g/ha.
- Quantité maximale de glyphosate acide applicable par ha et par an : 2880 g.

Champ d'activité

Pistol® Expert est efficace sur les principales adventices habituellement rencontrées en PJT (dicotylédones et graminées). Appliqué en post-levée au printemps (de préférence entre mars et juin), Pistol® Expert permet de contrôler les espèces les plus sensibles grâce à son action curative et résiduaire pendant 3-4 mois (voire 5 mois dans certaines situations).

Résultats d'efficacité issus de 4 années d'essais d'homologation :

GRAMINÉES :

Nom commun	Nom latin	Sensibilité*
Bromes	<i>Bromus</i>	S
Cenchrus	<i>Cenchrus echinatus</i>	P
Chiendent pied de poule	<i>Cynodon dactylon</i>	P
Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata</i>	S
Digitaire sanguine	<i>Digitaria sanguinalis</i>	MS
Eragrostis	<i>Eragrostis sp.</i>	S
Fétuques	<i>Festuca sp.</i>	MS
Folle avoine	<i>Avena fatua</i>	MS
Houlques	<i>Holcus sp.</i>	P
Orge des rats	<i>Hordeum murinum</i>	S
Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>	S
Pâturin commun	<i>Poa trivialis</i>	S
Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>	S
Ray-grass Anglais	<i>Lolium perenne</i>	MS
Sétaire verte	<i>Setaria viridis</i>	S

S = sensible à très sensible (>85 %) ; MS = moyennement sensible (70 à 85 %) ; P = peu sensible (<70 %)

(*) : Niveau d'efficacité du désherbage observée 3-4 mois après l'application et résultant de l'action conjuguée de la protection curative et préventive. Un contrôle efficace (S) de 1 à 2 mois est obtenu sur l'ensemble des espèces listées.



Géranium découpé
(*Geranium dissectum* L.)



Trèfle blanc
(*Trifolium repens* L.)



Véronique de Perse
(*Veronica persica* Poir.)

DICOTYLÉDONES :

Nom commun	Nom latin	Sensibilité*
Capselle bourse à pasteur	<i>Capsella bursa pastoris</i>	S
Céraiste aggloméré	<i>Cerastium glomeratum</i>	S
Céraiste des champs	<i>Cerastium arvense</i>	S
Chénopode blanc	<i>Chenopodium album</i>	S
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i>	S
Epilobes	<i>Epilobium sp.</i>	S
Erodiums	<i>Erodium sp.</i>	S
Euphorbe maculée	<i>Euphorbia maculata</i>	S
Géranium à feuilles rondes	<i>Geranium rotundifolium</i>	S
Géranium disséqué	<i>Geranium dissectum</i>	S
Géranium herbe à Robert	<i>Geranium robertianum</i>	S
Grand plantain	<i>Plantago major</i>	S
Helminthie fausse vipérine	<i>Picris echioides</i>	S
Helminthie fausse épervière	<i>Picris hieracioides</i>	S
Laiteron des champs	<i>Sonchus arvensis</i>	S
Laiteron maraîcher	<i>Sonchus oleraceus</i>	S
Laiteron rude	<i>Sonchus asper</i>	S
Laitue sauvage	<i>Lactuca serriola</i>	S
Liseron des champs	<i>Convolvulus arvensis</i>	P
Matricaires	<i>Matricaria sp.</i>	S
Minette	<i>Medicago lupulina</i>	MS
Mouron des champs (rouge)	<i>Anagallis arvensis</i>	MS
Mouron des oiseaux	<i>Stellaria media</i>	S
Myosotis des champs	<i>Myosotis arvensis</i>	S
Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>	MS
Petite oseille	<i>Rumex acetosella</i>	P
Pissenlit	<i>Taraxacum officinale</i>	MS
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	P
Pourpier maraîcher	<i>Portulaca oleracea</i>	MS
Renouée des oiseaux	<i>Polygonum aviculare</i>	MS
Renouée persicaire	<i>Polygonum persicaria</i>	S
Sabline à feuille de serpolet	<i>Arenaria serpyllifolia</i>	S
Séneçon vulgaire	<i>Senecio vulgaris</i>	MS
Trèfle blanc (ou rampant)	<i>Trifolium repens</i>	S
Trèfle douteux	<i>Trifolium dubium</i>	S
Vergerette du Canada	<i>Erigeron canadensis</i>	S
Véronique à feuille de lierre	<i>Veronica hederifolia</i>	S
Véronique de perse	<i>Veronica persicae</i>	MS
Véronique des champs	<i>Veronica arvensis</i>	S

Sélectivité

Pistol® Expert a été testé en traitement dirigé au pied des principales espèces d'arbres et d'arbustes d'ornement et s'est montré parfaitement sélectif. Toutes les espèces testées se sont montrées résistantes.

Pistol® Expert, contenant du glyphosate, éviter tout entraînement ou projection sur les feuilles et les écorces vertes des arbres et arbustes à préserver, sur les gazons et massifs de fleurs.





Le mode d'emploi

Préparation de la bouillie

Avant de démarrer la campagne de désherbage, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur et de faire son étalonnage (des fiches d'étalonnage sont disponible sur le site Bayer Espaces Verts www.club-vert.com). De plus, le calcul de la surface à traiter permet de connaître la quantité de bouillie à préparer et de ne pas avoir d'excédents à éliminer en fin de traitement.



Pulvérisateur porté ou tracté :

- Remplir aux 3/4 d'eau la cuve du pulvérisateur.
- Agiter le bidon et verser la dose de **Pistol® Expert** nécessaire.
- Terminer le remplissage en complétant le volume d'eau et mettre en agitation.
- Maintenir en agitation durant tout le traitement.

Conditions de traitement

L'**application précoce** permet d'avoir un sol propre et qui le restera grâce à la persistance de plusieurs mois du diflufénican et du Flufénacet qui **limite le nombre d'interventions herbicides dans l'année**.

Traiter les surfaces où la végétation est établie (ne pas traiter sur sol propre).

Le feuillage des adventices à contrôler devra être sec.

Application

Pistol® Expert s'applique en pulvérisation, après dilution dans l'eau.

Le traitement peut se faire avec une rampe ou avec une lance en pulvérisant de façon uniforme et régulière sur les surfaces à désherber.

Éviter la formation de brouillard de pulvérisation, dangereux pour les plantations et cultures voisines, en utilisant de préférence des buses de pulvérisation spécialement adaptées aux traitements herbicides (buses « pinceau » à fente ou buses miroir) à une pression de 2 bars maximum.

Pour les traitements à proximité immédiate de massifs floraux, gazons, arbres et arbustes d'ornement, plantations des riverains utiliser systématiquement un cache herbicide). Éviter tout traitement à base de glyphosate sur les fossés en eau ou à proximité.



Conditions du milieu

Consulter le service météo de votre région et choisir une journée douce sans vent ni pluie. Le feuillage à atteindre doit être sec.



Programme de traitement

L'application de **Pistol® Expert** en PJT permet de contrôler la végétation sur une longue période.

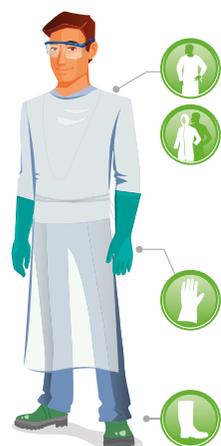
Néanmoins, dans le cas de conditions particulièrement difficiles il peut être nécessaire de faire quelques « retouches » sur des vivaces, des graminées ou dicotylédones à levée tardive. Dans ce cas, utiliser un désherbant à pénétration foliaire homologué. (Consulter les fiches techniques de ces produits pour adapter la dose à la situation rencontrée).



Équipement de Protection Individuelle (EPI)

L'Équipement de Protection Individuelle (EPI) est essentiel dans le cadre du respect des bonnes pratiques de mise en œuvre des produits phytopharmaceutiques. S'il est adapté et bien utilisé, il limite l'exposition du corps.

EPI pour protéger L'OPÉRATEUR



Combinaison de protection non tissée de catégorie III de type 5/6

Combinaison de travail tissée en polyester 65 % coton / 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant

EPI partiel (blouse ou tablier manche longue) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison de travail

Gants en nitrile certifiés EN 374-3

Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation

Bottes de protection certifiées EN 13 832-3

	Phase de mélange/chargement	Application			Nettoyage du matériel de pulvérisation
		pulvérisation manuelle à l'aide d'un pulvérisateur à dos	pulvérisation avec tracteur sans cabine	pulvérisation avec tracteur avec cabine	
Combinaison de protection non tissée de catégorie III de type 5/6		✓			
Combinaison de travail tissée en polyester 65 % coton / 35 % avec un grammage de 230 g/m ² ou plus avec traitement déperlant	✓		✓	✓	✓
EPI partiel (blouse ou tablier manche longue) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison de travail	✓				✓
Gants en nitrile certifiés EN 374-3	✓	✓			✓
Gants en nitrile certifiés EN 374-2 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation			✓	✓*	
Bottes de protection certifiées EN 13 832-3	✓	✓			✓

*Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine

EPI pour protéger le TRAVAILLEUR

Intervention sur une parcelle traitée

Combinaison de travail tissée en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant.

✓

10 gestes responsables et professionnels

AVANT L'APPLICATION

-  1 ▶ Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
-  2 ▶ Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
-  3 ▶ Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
-  4 ▶ Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et les réglages des matériels d'application.
-  5 ▶ Surveiller le remplissage du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
-  6 ▶ Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

PENDANT L'APPLICATION

-  7 ▶ Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRES L'APPLICATION

-  8 ▶ Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
-  9 ▶ Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
-  10 ▶ Recycler les emballages dans le cadre des collectes.

Bayer vous propose un 11^{ème} geste pour la gestion des effluents :

-  11 ▶ Gérer les effluents phytosanitaires avec un système reconnu efficace par le MEDDTL* : Dispositif Phytobac®
11^{ème} Geste Responsable et Professionnel.

* MEDDTL : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.

® Phytobac : Marque déposée et cahier des charges
Bayer CropScience, savoir faire certifié ISO 9001 v 2000.



IMPORTANT : Les indications d'emploi inscrites sur nos notices et étiquettes sont établies d'après les résultats d'essais officiels et privés qui se sont montrés les plus constants dans la pratique. Elles ne constituent pas de règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison de nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle, tels que nature du sol local, variétés végétales, conditions atmosphériques particulières, matériel et conditions d'application. Aussi nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats et conséquence de cette adaptation, même à défaut de contre-indications. L'utilisation, en dehors de notre contrôle, laisse au compte de l'utilisateur les risques éventuels inhérents au stockage, à l'emploi et à la manipulation de nos produits. En outre, l'utilisateur doit également s'assurer, en cas de traitements successifs, de la compatibilité des produits utilisés. De ce fait, notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités contrôlées, légalement autorisées à la vente et conformes à la formule indiquée sur l'emballage.



Bayer S.A.S.
Activité Espaces Verts
16 rue Jean-Marie Leclair
CS 90106
69266 LYON CEDEX 09
FRANCE

Bayer Service **infos** Espaces Verts
N° Vert 0 800 008 401
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.club-vert.com
L'ESPACE WEB DES ESPACES VERTS

N° agrément Bayer S.A.S : RH02118 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels et application en prestation de services.

Précautions et bonnes pratiques

Au cours du stockage

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris pour les animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.
- Température minimale de stockage : 5°C

Au cours de l'emploi

- Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire.
- Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés.
- Ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Traiter en l'absence de vent.
- Ne jamais vider les fonds de cuve dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.

Après emploi

- Conserver les produits ou les reliquats dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière et au frais.
- La gestion des effluents est réglementée (voir arrêté ministériel du 12.09.2006).

Associé aux bonnes pratiques, le Phytobac® préserve la qualité de l'eau en réduisant les pollutions ponctuelles** lors des rinçages et lavages du matériel.

** Pollutions générées par de mauvaises manipulations ou en absence de Bonnes Pratiques.

Informations sur les premiers soins

Premiers soins : Éloigner la victime de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas d'inhalation : transporter la personne à l'air frais.

En cas de contact avec la peau : nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon.

En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes - après les 5 premières minutes, enlever les lentilles de contact.

En cas d'ingestion : rincer la bouche - ne pas faire vomir - appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Collecte des emballages

Éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique. Les lieux et dates de collecte des emballages vides de produits phytosanitaires (E.V.P.P.) et produits phytosanitaires non utilisés (P.P.N.U.) disponibles sur :

- Site : www.adivalor.fr
- Email : infos@adivalor.fr
- N° AZUR : 08 10 12 18 85

— Votre distributeur —

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.